

Présentation à la presse

Budget 2014

Table des matières :

1. Budget de fonctionnement 2014

- Présentation du Budget de fonctionnement
- Programme structurel d'amélioration financière (PSAF)
- Projets prioritaires
- Risques
- Constats de la Municipalité

2. Budget d'investissement 2014

- Présentation du Budget d'investissement
- Constats de la Municipalité

3. Conclusions de la Municipalité

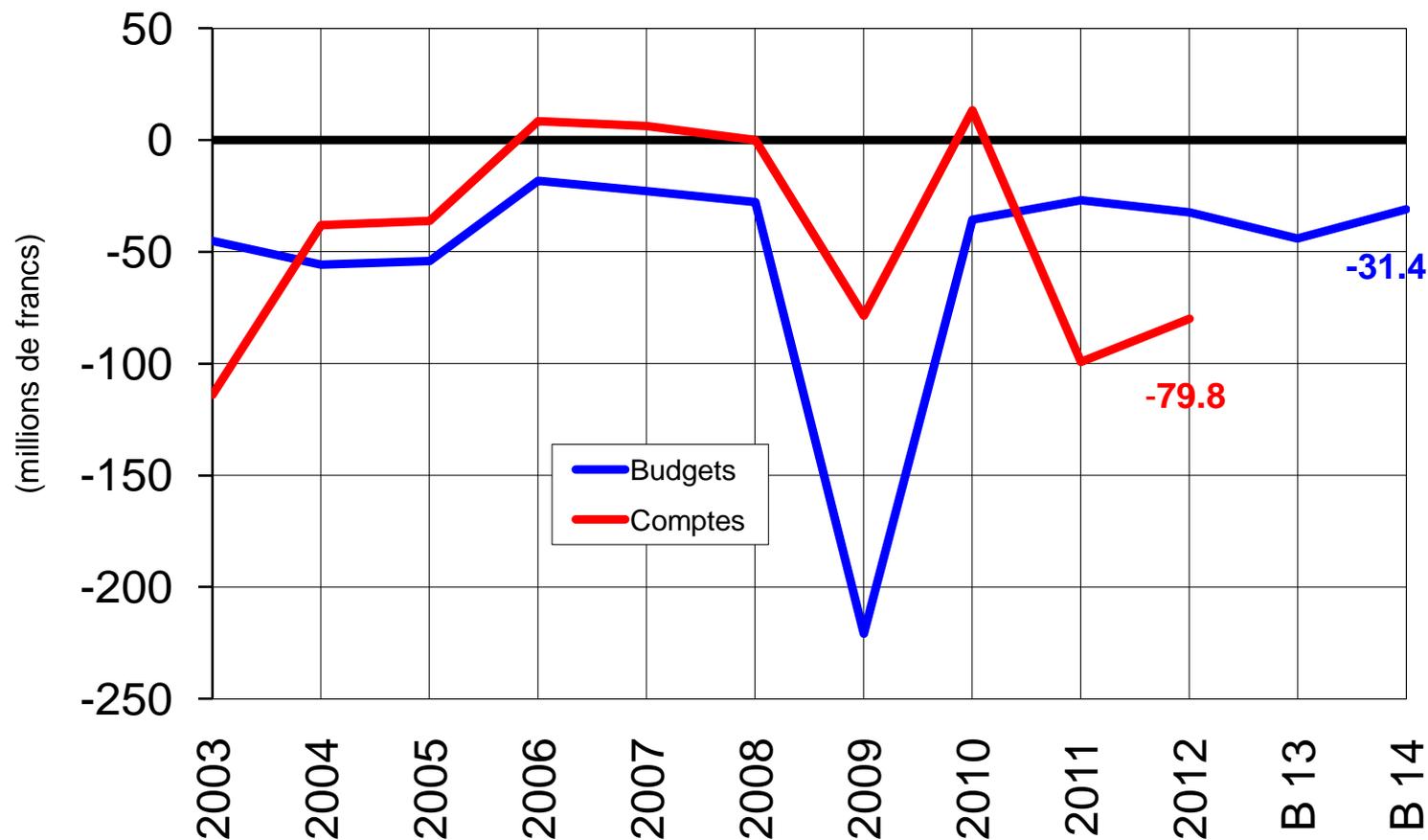
1. Budget de fonctionnement 2014

Tendances principales

Le projet de budget de la Municipalité présente les tendances suivantes:

- Maîtrise des charges communales (+ 1.3 % hors effets particuliers);
- Financement des thématiques prioritaires +CHF 4.6 mios (Sécurité et petite enfance)
- Finalisation du programme structurel d'amélioration financière (PSAF) impliquant une amélioration budgétaire de CHF 18.6 mios;
- Réduction supplémentaire des revenus découlant de participations (CHF 12 mios);
- Le déficit a été réduit de CHF 13.5 mios par rapport au B2013 (-30%);

Présentation du résultat



Rappel : - B2009 y compris 185 mios pour la recapitalisation de la CPCL

- C2009 y compris 180 mios pour la recapitalisation de la CPCL et 80 mios de dividende extraordinaire EOS

- C2011 y compris 100 mios de provision pour la recapitalisation de la CPCL

- C2012 y compris 82.5 mios nets pour la recapitalisation de la CPCL

Chiffres clé

En mios de CHF

C2012*	B2013		B2014	Ecart (B14-B13)
79.8	44.9	Excédent de charges	31.4	-13.5
-56.6	69.9	Autofinancement	76.6	6.7
144.8	172.6	Investissements nets	132.9	-39.7
201.4	102.7	Insuffisance d'autofinancement	56.3	-46.4

* (y compris les effets liés à la recapitalisation de la CPCL pour CHF 82.5 mios)

Ecarts principaux détériorant le résultat

- Augmentation de la facture sociale CHF 2.1 mios
- Effets de la péréquation et réforme policière CHF 2.3 mios
- Baisse des marges liées aux participations CHF 12.0 mios
- Augmentation de la charge d'intérêt CHF 6.5 mios
(liée à la recapitalisation de la CPCL)
- Financement des thématiques prioritaires CHF 4.6 mios
(sécurité et petite enfance)

Ecarts principaux améliorant le résultat

- Introduction des mesures liées au PSAF CHF 18.6 mios
- Diminution du financement de l'AVASAD CHF 3.2 mios
- Evolution des recettes fiscales CHF 26.1 mios

L'évolution des recettes fiscales prend en considération les récentes décisions cantonales visant à réduire le coefficient d'impôt afin de financer les allocations familiales (CHF 5 mios)

Plan structurel d'amélioration financière (PSAF)

- Conformément aux annonces effectuées dans le cadre du budget 2012, la Municipalité a poursuivi la mise en œuvre du PSAF;
- L'objectif vise à fournir un effort global de CHF 40 mios nets pérennes d'ici 2014 (50% en réduction de charges et 50% en augmentation de revenus) afin de financer les thématiques prioritaires, faire face aux enjeux futurs et garantir la marge de manœuvre de la Municipalité;
- **B2013**, mesures inscrites pour **CHF 21.4 mios**;
- **B2014**, mesures inscrites pour **CHF 18.6 mios** dont :
 - Mesures 2013 qui montent en puissance pour CHF 4.5 mios;
 - Mesures nouvellement inscrites pour CHF 14.1 mios.
- L'objectif que s'est fixé la Municipalité est en principe atteint. Un suivi sera réalisé lors du bouclage des comptes 2013 et 2014.

Sans la mise en œuvre de ce programme, le déficit s'élèverait à **CHF 71 mios**.

Plan structurel d'amélioration financière (PSAF)

Les éléments intégrés au B2014 sont divisés de la façon suivante :

	(en mios de CHF)
Montée en puissance de mesures 2013	-4.5
Nouvelles mesures 2014	-14.1
Total	-18.6

- Différentes mesures introduites au budget 2013 produisent leur effet total en 2014. Il s'agit principalement des recettes en lien avec la sécurisation du trafic (CHF 2.4 mios) et le programme cantonal de prévention des maladies transmissibles (CHF 0.5 mios);
- Les nouvelles mesures introduites en 2014 concernent principalement les négociations visant à une meilleure couverture des charges par des entités externes (CHF 5.6 mios), la nouvelle taxe sur les équipements communautaires (CHF 3.4 mios) ainsi que les effets de la nouvelle loi sur l'enseignement de la musique (CHF 1.1 mios).

Financement des projets prioritaires

Conformément aux éléments annoncés dans le cadre de la conférence de presse sur le B2012, la Municipalité poursuit le financement par l'intermédiaire de son budget 2014 de différentes thématiques jugées prioritaires, à savoir :

- **Renforcement sécuritaire.** Renforcement des effectifs de police afin de répondre aux besoins constatés sur le terrain par la création de 27 EPT (CHF 3 mios) supplémentaires.

Pour mémoire, 30 EPT avaient déjà été créés en 2013. Ainsi, depuis le début de la législature, il s'agit de 57 EPT supplémentaires qui seront déployés sur le terrain. Coût cumulé depuis 2013 : CHF 6.3 mios.

- **Petite enfance.** Création de nouvelles places d'accueil (CHF 1.6 mios). Depuis le budget 2013, CHF 3.4 mios ont été consacrés à cette thématique et on permis l'ouverture de 261 nouvelles places en garderie (136 en préscolaire 1-2P, 125 en APEMS 3-6P).

Les principales thématiques prioritaires de la Municipalité représentent des engagements financiers supplémentaires de CHF 4.6 mios au B2014.

Evolution des effectifs

Par rapport au B2013, évolution de 82 EPT dont 78 EPT qui regroupent :

- **35 EPT** à mettre en lien avec les thématiques prioritaires de la Municipalité, soit le renforcement des effectifs de police (27 EPT) et l'augmentation de places dans le milieu pré et parascolaire (8 EPT);
- **37 EPT** à mettre en lien avec des projets entièrement refacturés, soit l'introduction de la nouvelle taxation sur les déchets (16 EPT) et le déploiement la fibre optique (21 EPT);
- **6 EPT** pour assurer l'effectif lors du départ à la retraite des sapeurs pompiers.

Hormis ces éléments, la croissance des EPT est maîtrisée par la Municipalité et s'inscrit dans la stabilité par rapport à l'année 2013.

Evolution des charges 2013-2014

En mios de CHF

3 Charges		B 2013	B 2014	Ecart 13/14	Ecart en %
30	Charges de personnel	554.9	564.2	9.3	1.7%
31	Biens, services et marchandises	507.0	536.8	29.8	5.9%
32	Intérêts passifs	65.1	71.6	6.5	10.0%
33	Amortissements	129.1	130.2	1.1	0.9%
35	Dédommagements à des collectivités publiques	290.1	291.4	1.3	0.5%
36	Subventions accordées	83.1	91.6	8.5	10.3%
38	Attributions aux réserves	8.3	9.6	1.4	16.6%
39	Imputations internes	191.7	186.6	-5.1	-2.7%
Total		1'829.3	1'882.0	52.8	2.9%

Evolution des charges 2013-2014 - apurée

Apurée des éléments particuliers, l'évolution des charges au B2014 est la suivante:

3 - Charges (en mios de CHF)	B2013	B2014	Variation	En %
Charges de fonctionnement publiées	1'829.3	1'882.0	52.8	2.9%
- Imputations internes (gr. 39, équivalence au gr. 49)		5.1		
- Achat d'énergie SiL (entièrement refacturés)		-8.5		
- Déploiement de la fibre optique (entièrement refacturé)		-11.3		
- Effets de la nouvelle taxation sur les déchets (couverts par la taxe déchets)		-3.3		
- Subvention de CHF 80.- par habitant (couvert par la taxe déchets)		-10.6		
Total des charges apurées	1'829.3	1'853.6	24.3	1.3%

- Avec une évolution de 1.3%, les charges sont maîtrisées;
- Les principales sources de variation sont en lien avec la progression des charges d'intérêt et d'amortissement (CHF 7.6 mios), la facture sociale, la péréquation et la réforme policière (+CHF 4.4 mios), les thématiques prioritaires de la Municipalité (CHF 4.6 mios) ainsi que la politique salariale.

Risques liés à l'évolution des charges

- Besoins particuliers (sécurité et petite enfance);
- Augmentation des taux d'intérêt;
- Progression des amortissements suite à une période de forts investissements;
- Progression de l'inflation.

Constats de la Municipalité

- L'augmentation de l'ensemble des charges budget à budget est maîtrisée et s'élève à CHF 24 mios, soit une progression de 1.3% par rapport au B2013 (hors éléments particuliers);
- Cette progression intègre CHF 4.6 mios de charges supplémentaires liées aux thématiques prioritaires de la Municipalité (effectifs de police, structures d'accueil et petite enfance);
- Les autres sources de variation principales sont en lien avec les charges d'intérêt et d'amortissement (CHF 7.6 mios), la facture sociale et la péréquation et la réforme policière (+CHF 4.4 mios) ainsi que la politique salariale;
- En termes d'EPT, hormis les thématiques prioritaires ainsi que les EPT en lien avec le déploiement de la fibre optique et la nouvelle taxation sur les déchets (entièrement refacturés), les effectifs sont stabilisés.

Evolution des revenus 2013-2014 - publiée

En mios de CHF

4 - Recettes		B 2013	B 2014	Ecart 13/14	Ecart en %
40	Impôts	482.4	508.5	26.1	5.4%
41	Patentes, concessions	4.0	6.4	2.4	61.1%
42	Revenus des biens	108.7	98.8	-9.9	-9.1%
43	Taxes, ventes et prestations facturées	719.9	760.0	40.1	5.6%
44	Part à des recettes sans affectation	5.0	6.0	1.0	20.0%
45	Dédommagements à des collectivités	261.5	264.7	3.3	1.3%
46	Subventions acquises	1.8	1.8	0.0	-0.5%
48	Prélèvement sur les réserves	9.4	17.9	8.4	89.7%
49	Imputations internes	191.7	186.6	-5.1	-2.7%
Total		1784.3	1850.6	66.3	3.7%

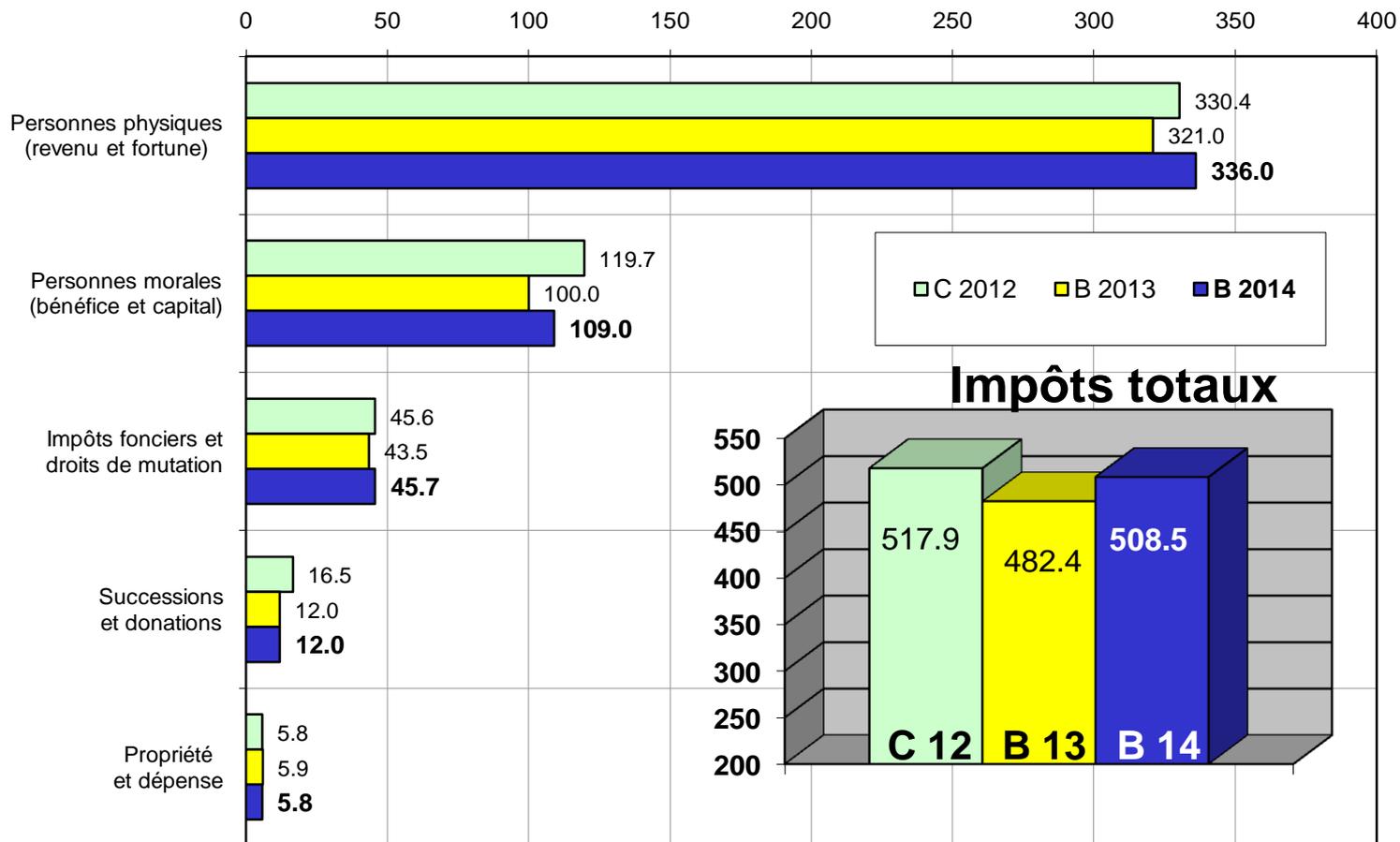
Evolution des revenus 2013-2014 - apurée

Apurée des variations particulières, l'évolution des revenus au B2014 est la suivante :

4 - Revenus (en mios de CHF)	B2013	B2014	Variation	En %
Revenus de fonctionnement publiés	1'784.3	1'850.6	66.3	3.7%
- Imputations internes (gr. 49, équivalence au gr. 39)		5.1		
- Ventes d'énergie des SiL		-3.5		
- Déploiement de la fibre optique		-13.3		
- Effets de la nouvelle taxation sur les déchets		-19.2		
Total des revenus apurés	1'784.3	1'819.7	35.3	2.0%

- Les principales sources de variation sont en lien avec la progression des recettes fiscales (CHF 26 mios), la mise en œuvre des mesures PSAF (CHF 15 mios) ainsi que la baisse attendue au niveau des participations (- CHF12 mios).

Evolution des impôts



Les recettes fiscales progressent de 5.4% par rapport au B2013

Risques liés aux recettes

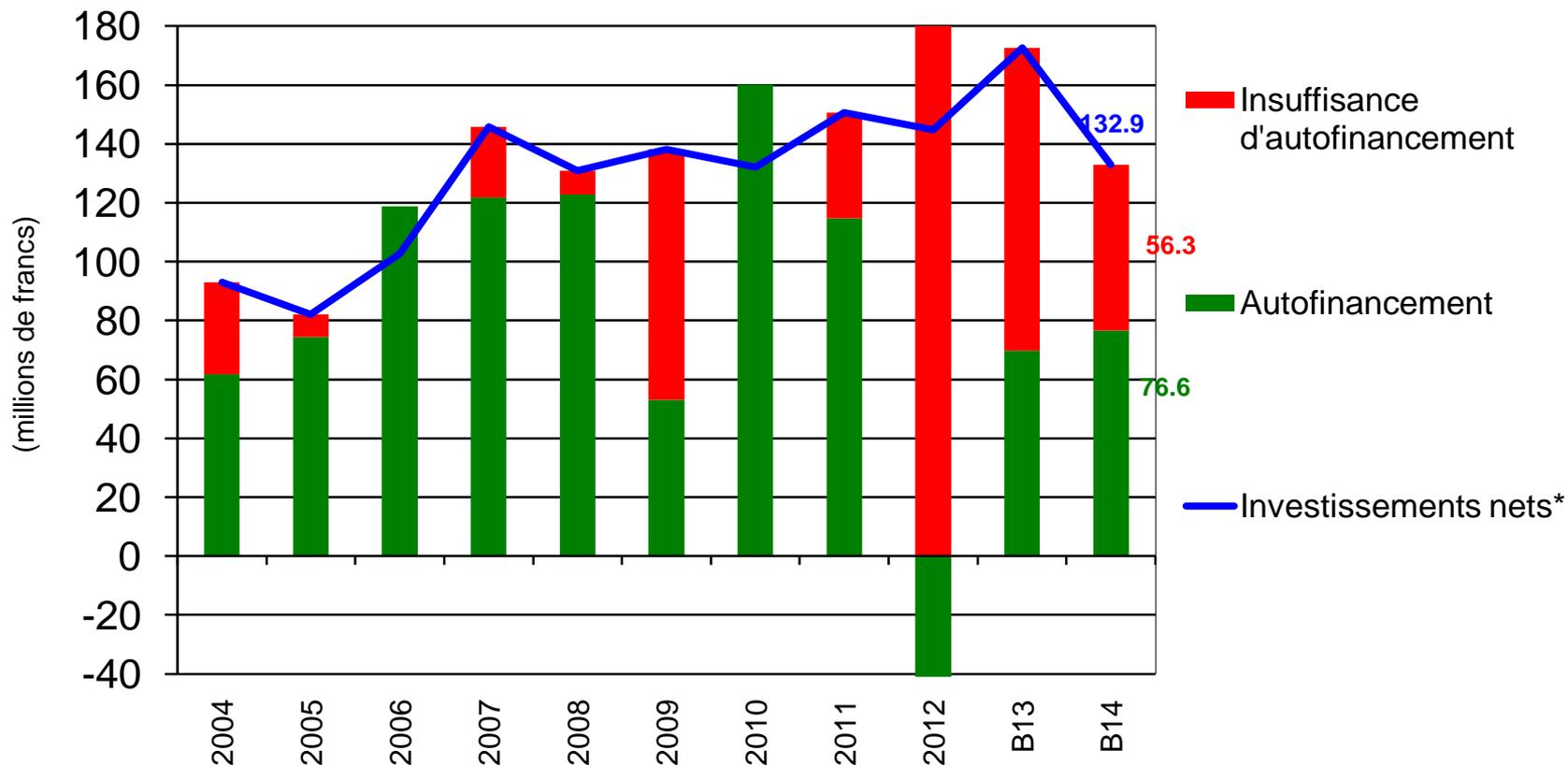
- Diminution des recettes fiscales dans un contexte économique fragilisé et volatil;
- Impact des décisions fédérales et cantonales notamment au niveau de la fiscalité des entreprises (CHF 50 mios);
- Réduction des marges liées aux réseaux (régulateur fédéral).

Constats de la Municipalité

- L'augmentation de l'ensemble des recettes budget à budget s'élève à CHF 35 mios, soit une progression de 2.0% par rapport au B2013 (hors éléments particuliers);
- Cette progression est principalement imputable à l'adaptation des recettes fiscales (y compris la réduction du coefficient d'impôt permettant le financement des allocations familiales) ainsi qu'à la mise en œuvre des mesures PSAF;
- Les éléments non maîtrisables tels que les baisses attendues au niveau des participations réduisent la marge de manœuvre de la Municipalité;
- Différents risques pourraient impliquer une stagnation voire une ultérieure réduction des recettes fiscales ces prochaines années.

2. Investissements 2014

Investissements et marge d'autofinancement

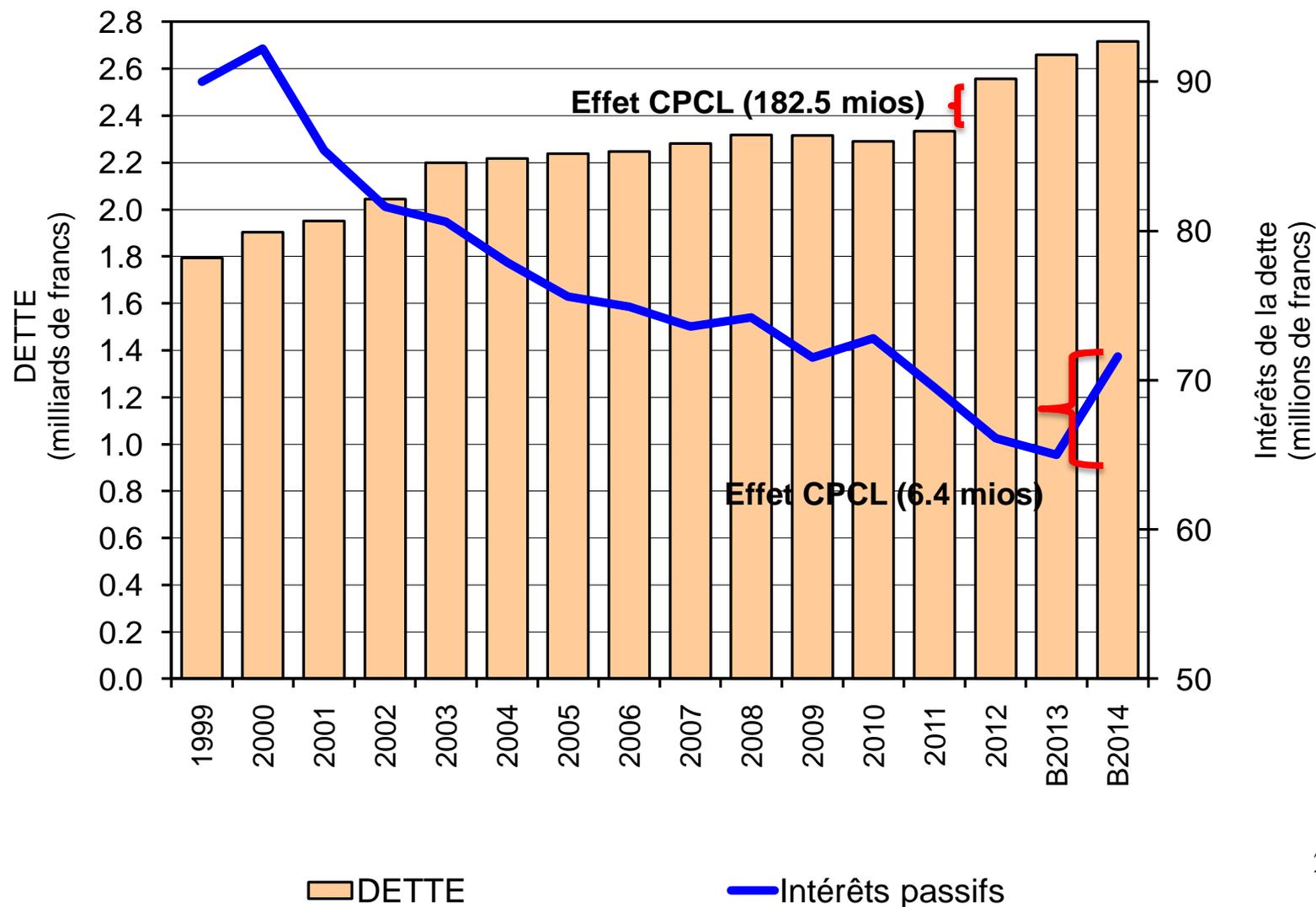


*Y compris autorisations d'achat (AA)

Principales dépenses d'investissement prévues en 2014

- Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité) CHF 63.4 mios
- Aménagement de la place de la Sallaz CHF 4.4 mios
- PALM, crédit d'étude et réalisation des mesures de mobilité douce CHF 3.4 mios
- Etablissements scolaires (Béthusy, Mon-Repos, Petit-Vennes et Montblesson) CHF 6.4 mios
- Axes forts – Mesures d'accompagnement bruit CHF 3.0 mios
- Axes forts – Tram (Galicien/Europe et Vigie-Gonin) CHF 3.0 mios
- Divers (Route de Romanel, réaménagement du lac de Sauvabelin, nouveau musée cantonal des beaux arts, maison du désert, jeux olympique de la jeunesse et piscine de Mon-Repos) CHF 10.0 mios

Dette et charge d'intérêts



Evolution de l'endettement

<i>(en millions de francs)</i>	Endettement net (*)	Dettes bancaires brutes
Situation au 31.12.2012	2'149	2'557
Insuffisance d'autofinancement :		
budget 2013	103	103
budget 2014	56	56
Situation théorique au 31.12.2014	2'308	2'716

Comme déjà indiqué, l'augmentation de l'endettement provient principalement du niveau élevé des investissements, notamment au B2013

(*) selon directives en matière de plafond d'endettement (fixé à 2.4 mia)

Constats de la Municipalité

- La marge d'autofinancement a été améliorée notamment grâce à l'adaptation du niveau des investissements annuels;
- La marge de manœuvre de la Municipalité est cependant tenue une fois pris en considération les nombreux projets d'investissement majeurs auxquels la Ville devra faire face dans un avenir proche (Métamorphose, Axes forts...);
- L'amélioration progressive de la marge d'autofinancement demeure un objectif prioritaire.

3. Conclusions

Conclusions (1/2)

- Le budget déposé est le reflet de la volonté politique visant à maîtriser la progression des charges dans un environnement économique et social très délicat;
- La Municipalité alloue toutefois des moyens afin de répondre aux besoins de la population lausannoise (sécurité, structures d'accueil et petite enfance);
- L'objectif d'amélioration des finances de CHF 40 millions a, en principe été atteint au B2014. Un suivi sera toutefois nécessaire lors du bouclage des C2013 et 2014;
- Les travaux d'amélioration financière entrepris afin de recouvrer une marge de manœuvre doivent être poursuivis;
- La situation financière de la Ville demeure fragile.

Conclusions (2/2)

Il s'agit de poursuivre l'objectif prioritaire de la Municipalité qui vise à garantir le maintien de prestations de qualité pour la population lausannoise tout en améliorant la situation financière de la Ville.